Nouvelle version du PORTAIL et de votre COMPTE FAMILLE
Inscriptions périscolaires
Année scolaire 2026 – 2027

NOUVEAU PORTAIL dédié aux Familles (disponible sur ordinateur ou téléphone) :
Dépôt des inscriptions en ligne et informations activités extra/péri scolaires

① **J'active mon nouveau compte famille : entre le 05 et le 07 mai 2026**, chaque parent sera destinataire d'un courriel (surveillez votre dossier SPAM) contenant un lien de confirmation. Il suffira de cliquer sur ce lien pour activer votre nouveau compte ; la création d'un nouveau mot de passe sera requise.
A NOTER : Dans un même foyer, 1 compte parent minimum doit être activé.
ATTENTION : le lien https://regiescolairelerouret.portail-familles.net/ utilisé jusqu'à présent pour accéder à votre ancien compte deviendra inactif dès le 31 août 2026.

② **Je mets OBLIGATOIREMENT à jour mon compte famille (cf tutoriel au VERSO) :**
Je vérifie /modifie si besoin les informations de la famille et complète les renseignements manquants

③ **J'inscris mon (mes) enfant (s) aux services municipaux proposés et gérés par la MAIRIE – SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES / REGIE SCOLAIRE :**

- ☞ ***Garderie du matin de 7h30 à 8h20,*** *OBLIGATOIRE si l'enfant utilise le service BUS le matin*
- ☞ ***Pause méridienne de 12h00 à 13h50,*** *fréquenté automatiquement par l'enfant dès lors qu'il déjeune à la cantine*
- ☞ ***Etudes surveillées de 16h30 à 18h00*** *(service réservé uniquement pour les élèves scolarisés du CE1 au CM2)*

🡻

✍ Je complète la FICHE D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE et DE RENSEIGNEMENTS (année scolaire 2026 – 2027) sous ce pli ou téléchargeable via le lien : https://lerouret.portail-familles.app
✍ Je la retourne **AVANT LE 12 JUIN 2026** au service des Affaires Scolaires de la mairie du Rouret :

- Par télétransmission via votre nouveau compte famille : accompagnée des pièces justificatives demandées en ligne
- Pour les familles dépourvues d'accès internet : en version papier auprès de notre service ou déposée dans la boîte aux lettres prévue à cet effet, mairie annexe (coordonnées sur la fiche jointe), accompagnée des pièces justificatives (voir verso de cette note).

④ **J'inscris mon (mes) enfant (s) aux services extra scolaires / périscolaires gérés par l'association L'ECOLE BUISSONNIERE (1 dossier par enfant) :**

- ☞ ***Périscolaire soir : garderie du soir de 16h30 à 18h00,***
- ☞ ***Centre de loisirs : mercredis et vacances scolaires***
- ☞ ***Centre Ados : vacances scolaires***

🡻

✍ Je complète et signe le dossier d'inscription à L'ECOLE BUISSONNIERE (année scolaire 2026 – 2027) que je recevrai prochainement par courriel
✍ Je le retourne **UNIQUEMENT en version papier AVANT LE 03 JUILLET 2026** au bureau de l'Ecole Buissonnière (face à l'école élémentaire) ou dans la boîte aux lettres prévue à cet effet.

RAPPEL : vos interlocuteurs selon les services fréquentés par votre (vos) enfant(s)

- ✓ **Service des Affaires scolaires, Mairie :** Pause méridienne (entre 12h – 13h50), garderie du matin OU l'étude surveillée
- ✓ **Groupe SNRH – Régal et Saveurs :** inscriptions cantine scolaire, formulaire 2026/2027 prochainement distribué à votre enfant ou téléchargeable via le lien https://lerouret.portail-familles.app
- ✓ **Association L'Ecole Buissonnière (tél. : 04.93.77.75.43 / email : buissonnieredurouret@gmail.com) :** garderie du soir les jours scolaires, centre de loisirs mercredis et vacances scolaires, centre Ados pendant les vacances scolaires

COMMENT METTRE A JOUR MON NOUVEAU COMPTE FAMILLE ?

Rendez-vous sur le lien : *https://lerouret.portail-familles.app*

Cliquez sur MON COMPTE =>

1. MON PROFIL : vérifier / modifier vos coordonnées
2. MON FOYER : vérifier / modifier les informations générales du foyer
3. MES ENFANTS : pour chaque enfant, cliquez sur l'icône correspondante à droite où il vous faudra compléter les 3 rubriques :
   - ✎ Informations enfants,
   - ✎ Renseignements médicaux,
   - ✎ Informations complémentaires.

LE DEPÔT DE MES DOCUMENTS EN LIGNE…

Rendez-vous sur le lien : *https://lerouret.portail-familles.app*

=> FACULTATIF pour valider l'inscription de mon (mes) enfant (s) aux services non municipaux gérés par l'ECOLE BUISSONNIERE

=> OBLIGATOIRE pour valider l'inscription de mon (mes) enfant (s) aux services municipaux gérés par LA MAIRIE

- ☞ ***Garderie du matin de 7h30 à 8h20,*** *OBLIGATOIRE si l'enfant utilise le service BUS le matin*
- ☞ ***Pause méridienne de 12h00 à 13h50,*** *dès lors que l'enfant déjeune à la cantine*
- ☞ ***Etudes surveillées de 16h30 à 18h00*** *(service réservé uniquement pour les élèves scolarisés du CE1 au CM2)*

Cliquez sur MON COMPTE => MES DOCUMENTS *accès à mes documents à déposer* =>

1. FOYER :
   - ➢ Justificatif de domicile – 3 mois
   - ➢ Fiche d'inscription périscolaire et de renseignements 2026/2027
   - ➢ Jugement / attestation de garde : *uniquement si vous êtes concernés*

2. ENFANTS (certains documents peuvent être communs à chaque enfant) :
   - ➢ Assurance (extra) scolaire ou responsabilité civile pour l'année scolaire 2026/2027

Cette icône vous aide à télétransmettre
les documents demandés selon les services choisis

!! NOUVEAU !!

REGLEMENT DES FACTURES PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL – à partir de septembre 2026

uniquement pour la garderie du matin et/ou l'étude surveillée

Cliquez sur MON COMPTE => MON FOYER => MANDATS SEPA => NOUVEAU MANDAT DE PRELEVEMENT

- ➢ Compléter le mandat SEPA mis en ligne et l'enregistrer

Cliquez sur MON COMPTE => MES DOCUMENTS accès à mes documents à déposer

- ➢ Mandat SEPA complété précédemment
- ➢ RIB du compte sur lequel le prélèvement sera effectué (à terme échu, entre le 04 et le 10 du mois suivant - *exemple : prélèvement entre le 04 et le 10 octobre 2026, pour un service consommé au mois de septembre 2026*)